

VOUS SOUHAITEZ OUVRIR  
UN COMMERCE AU CENTRE-VILLE DE CONDOM ?

# ÇA SE TENTE!

LA BOUTIQUE TEST



UN LOCAL RÉNOVÉ

DES LOYERS MODÉRÉS

UNE AIDE A L'INSTALLATION

DES PROFESSIONNELS À VOS CÔTÉS



Déposez votre candidature avant le 13/12/2024 à 12h

Dossier disponible auprès de la Communauté de Communes de la Ténarèze  
(quai Laboupillère à Condom).

Pour plus de renseignements contactez la CCI du Gers : 05 62 61 62 61 ou la Communauté  
de Communes : 05 62 28 73 53

## Communiqué de presse

### Testez votre commerce à Condom !

Tentez votre chance en saisissant cette opportunité unique et lancez-vous dans l'aventure entrepreneuriale à Condom !

« **Ça se tente** » est un concept déployé dans le Gers par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers en partenariat avec l'Association des Commerçants et des Artisans de l'Astarac.

La commune de Condom et la Communauté de communes de la Ténarèze s'associent pour lancer la première opération « Ça se tente » du territoire en hypercentre de Condom.

Les candidats sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement, avant, pendant et après la mise en place de leur projet.

Une opportunité unique de tester votre boutique dans un environnement dynamique, avec :

- Un local commercial de plus de 70 m<sup>2</sup> ;
- Idéalement situé place Saint-Pierre à Condom ;
- Un loyer très attractif de 170 € par mois hors charges\* ;
- Des conditions financières avantageuses négociées auprès de nos partenaires : Crédit Mutuel Condom, Gan Assurances Condom Armagnacaise, Acom Gascogne Condom, l'Union Consommons en Ténarèze ;
- Un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet par des experts (Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gers ; Initiative Gers ; ...).

#### Calendrier :

- Date limite de dépôt des candidatures : 13 décembre 2024 à 12h00
- Ouverture de la boutique : Printemps 2025

**Pour plus d'informations et pour déposer votre candidature**, contactez Audrey BIZ de la CCI du Gers : [a.biz@gers.cci.fr](mailto:a.biz@gers.cci.fr) 05.62.61.62.60 ou Clémence CONNANGLE à la Communauté de communes de la Ténarèze : [serviceeco@cc-tenareze.fr](mailto:serviceeco@cc-tenareze.fr) – 05.62.28.73.53.

*\* Loyer hors charges pendant 1 an, non renouvelable. Le locataire prendra à sa charge les frais d'abonnements, de consommation de fluides, d'assurance et la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères et toutes autres charges incombant le cas échéant au locataire.*